APPEL A CANDIDATURES
BUREAU DE 103 M² - DISPONIBLE
BATIMENT V1P
Secteur Produits Carnés

LES CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE L'EMPLACEMENT

Bureau de 103 m² situé au 2e étage du bâtiment V1P. Le bien est livré en l'état.

Localisation et secteur : Idéalement situé au cœur du secteur Produits Carnés, « Rue de l'Aubrac », proche du péage Porte de Paray-Vieille Poste (E3)

Venez découvrir votre future adresse !

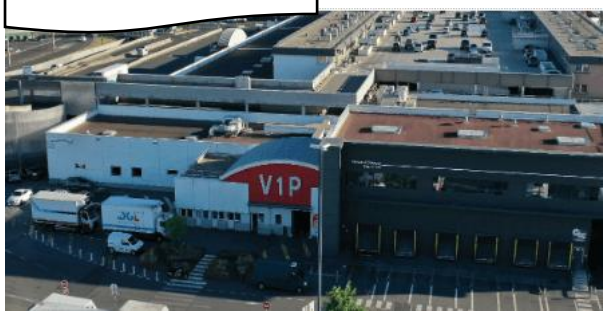

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- **Bâtiment** : V1P
- **ESI concerné :** 01/V1P/02/B/049
- **Surface :** bureau de 103 m²
- **Disponibilité du bien :** Immédiate, sous réserve de validation du dossier de candidature par la SEMMARIS en Comité des affectations.
- **Descriptif technique** :
  - Activités administratives.
  - Respect des activités du secteur.
  - Non divisible et non extensible en surface.
  - Tous les travaux d'aménagement et d'entretien sont à la charge du PRENEUR.

LES CONDITIONS COMMERCIALES D'OCCUPATION

Type de contrat : Convention d'occupation précaire de trois (3) ans.

	REDEVANCES (€HT/M²/AN)	CHARGES (€HT/M²/AN)	DEPOT DE GARANTIE
Bureau	**83,43 €**	**85,95 €**	**5 234 €**

- Tarifs applicables en 2026 selon arrêté préfectoral N°2025-05141 du 19 décembre 2025

- Sécurité Générale du marché : 2% facture mensuelle
- Cotisation au centre médico-social de Rungis : 71 € HT/an/salarié.
- Redevance digitale : 70€ HT/mois
- Participation à la RSE et à la transition écologique : 1.85 € HT/m²/an sur toutes les surfaces dont le PRENEUR bénéficie.

DOSSIER DE CANDIDATURE À ADRESSER AVANT
LE 23/12/2026 à 16H00

Pièces administratives :

- **La carte d'identité du représentant légal de la société candidate**
- **Extrait K-BIS de moins de trois mois**
- **Une liste de vos références, une description de vos précédentes expériences et lieux d'occupation**
- **Les candidats devront s'engager sur l'honneur à respecter l'ensemble des prescriptions posées par le règlement général sur la protection des données personnelles**
- **Dernier bilan comptable de la société**

Pièces liées au projet :

- **Une présentation de l'intérêt de l'opérateur pour le MIN de Rungis et l'emplacement concerné accompagnée d'une présentation du projet d'occupation (2 pages maximum)**
- **Une présentation de l'entreprise et de son activité (10 pages maximum)**

En application de la réglementation en vigueur, la SEMMARIS entend délivrer le titre d'occupation pour l'emplacement ci-avant mentionné après une procédure de sélection préalable des occupants. L'occupant sera sélectionné sur la base des critères ci-après détaillés

LES CRITÈRES D'ATTRIBUTION DE L'EMPLACEMENT

Critères	Pondération
La qualité du projet présenté : cohérence du projet, dont intérêt pour le MIN, connaissance, expérience dans la filière.	**40%**
Solidité et garantie financière	**30%**
RSE : nombre de salariés sur site, lutte contre le gaspillage alimentaire, logistique urbaine propre, innovation, etc.	**15%**
Souveraineté Alimentaire : appréciation de 7 critères listés ci-après*	**15%**

Produits d'origine française. ★ ★
Bonus : le candidat s'engage à ne proposer QUE des produits français. ★
Produits transformés en France. ★
Engagement en faveur d'une juste rémunération pour les agriculteurs et producteurs. ★★★
Engagement en faveur des petites / moyennes exploitations agricoles et des coopératives à taille humaine (une liste détaillée devra être transmise) ★★★
L'opérateur présente un label en faveur de la souveraineté alimentaire (Bleu Blanc Cœur, AOC/AOP/IGP, Fleurs de France…). ★★★
Le candidat source en France des produits majoritairement importés, caractérisés par une forte exposition au commerce extérieur. Des éléments de preuve devront être fournis. ★★★

LA PROCEDURE

ETAPE 1 – J + 0 : Mise en ligne de l'annonce sur www.rungisinternational.com par la SEMMARIS.

ETAPE 2 – Entre J + 0 et J + 29 : Tout opérateur intéressé constitue un dossier de candidature tel que mentionné dans l'annonce.

ETAPE 3 – Jusqu'à J + 30 : L'opérateur économique communique son dossier de candidature à la SEMMARIS, selon les modalités mentionnées dans l'annonce.

Tout dossier transmis hors délai, c'est-à-dire au-delà de 30 jours après la mise en ligne de l'annonce, sera rejeté par la SEMMARIS.

RELATION CLIENTÈLE
OLIVIER SAM
Direction commerciale
olivier.sam@semmaris.fr
+33 6 63 31 35 89

SUPPORT TECHNIQUE
KATIA VILLAR
Responsable administrative en charge de la gestion locative
emplacement.commercial@semmaris.fr